

AR Prefecture

006-210600599-20221110-DEL2022_117-DE
Reçu le 14/11/2022



VILLE D'EZE

**DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES**

**ARRONDISSEMENT
DE NICE**

**Délibération
n°2022_117**

10 novembre 2022

MAIRIE D'EZE

OBJET :
**Modification des tarifs
communaux**

RAPPORTEUR :
Monsieur le maire

**Nombre de conseillers en
exercice 19**

Nombre de présents 16

Nombre de votants 18

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le dix novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué le quatre novembre deux mille vingt-deux, s'est réuni à la mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Stéphane CHERKI, maire.

Présents : M. Stéphane CHERKI – M. Sylvestre ANSELMI - Mme Céline ZAMBON – Mme Virginie SOULIER – M. Patrick LADU – M. Christian FIGHIERA – Mme Meriem BEN HADDOU – Mme Isabelle GIANTON – M. Alain FABRI – Mme Valérie BUSILLET – Mme Annick FILLON - Mme Patricia ALLOUCH – Mme Claudine TURRINI – M. Jean-Barthélémy VAUTEL - M. Ghassan ANDRAOS – M. Claude TKACZYK

A donné procuration :

Mme Patricia PONTIS pour Mme Céline ZAMBON
M. Boris KRUNIC pour M. Christian FIGHIERA

Absent excusé :

M. Christophe VESTRI

Secrétaire de séance : Mme Meriem BEN HADDOU

Par délibération n° 2019_121, en date du 12 décembre 2019, le conseil municipal a adopté les tarifs publics pratiqués actuellement sur la commune. Il s'agit des tarifs sur son domaine public comme sur son domaine privé.

Sur cette liste, certains tarifs avaient été omis ou doivent être corrigés, ou supprimés, ou bien des précisions doivent être apportées. Il est nécessaire d'adopter ces tarifs en fin d'année afin qu'ils soient applicables à partir du 1^{er} janvier 2023.

Le document ci-joint précise en rouge les tarifs actualisés ou ajoutés.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A L'UNANIMITE

- Adopte les tarifs communaux ci-joints ;

AR Prefecture

006-210600599-20221110-DEL2022_117-DE
Reçu le 14/11/2022

- Mandate Monsieur le maire, ou son représentant, pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le maire,



Le Maire,
Stéphane CHERKI.